



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 10 mars 2026 à 14h00

Procès-Verbal N°745

Président : Michel Vachetta.

Présents : Claude Maugiron, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Gilbert Repellin.
Annie Brault, Dan Marchal, Daniel Guillard.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2025/2026, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... **Laura foot.net** ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL DU REGLEMENT POUR LES TERRAINS IMPRATICABLE

45-3-3

Pour les compétitions gérées par le District :

De 48 heures jusqu'à 3 heures avant la rencontre, c'est-à-dire du vendredi après 15h00 jusqu'au dimanche 12h00 (match le dimanche 15h00) ou du jeudi après 20h00 jusqu'au samedi 17h00 (nocturne le samedi 20h00).

Le club contacte le délégué de secteur (voir liste sur le site du District) en signalant les raisons de l'impraticabilité.

Le délégué de secteur, en connaissance de cause, prend la décision qui s'impose et sa décision est sans appel.

Si cette décision déclare le terrain impraticable, le club avertit : le District, L'arbitre, les arbitres assistants, Le ou les délégués officiels désignés, Le club adverse afin qu'ils ne se déplacent pas.

Par courrier électronique officiel, en précisant le nom du délégué de secteur, le nom, la qualité du signataire du message et un numéro de téléphone où il peut être appelé.

Le club recevant a la responsabilité de demander l'inversion et de pouvoir justifier de cette demande. Si une équipe a inversé deux rencontres, elle peut refuser d'inverser une troisième rencontre.

Pour des rencontres de coupe, la rencontre est obligatoirement inversée sous peine de match perdu.

Si cette décision déclare le terrain praticable, et si, une aggravation intervient après le dimanche 9h00 (12h00 pour le District) ou le samedi 14h00 (17h00 pour le District), seul l'arbitre sur le terrain a qualité pour décider du report 20 éventuel.

Dans le cas où l'équipe visiteuse effectue le déplacement, le match peut se dérouler si le Club recevant peut fournir un terrain de repli reconnu praticable et correct par l'arbitre.

L'équipe qui refuse de jouer a match perdu par forfait.

U12 U13

DEFI JONGLAGE : Pour la seconde phase, le défi jonglage est obligatoire pour les 4 divisions. Il doit être organisé avant le début de la rencontre, la somme des 8 meilleurs jonglages doit être documentée sur la FMI, rubrique règlements locaux. Pour rappel, chaque joueur doit réaliser 50 jonglages pied et 20 têtes.

Challenge Festival Isère : Le 4^e tour de ce challenge est programmé le 28 mars, les matchs sont consultables sur le site.

Challenge Festival National :

La finale départementale du 28 Mars se disputera à St Marcellin. Les 16 équipes qualifiées sont : St Martin d'Hères, Bourgoin, GF 38, Eybens, MOS 3R, Tour St Clair, Thodure, Manival, Cote St André, Seyssinet, La Murette, GP Voiron-Crossey, Crolles, Villefontaine, La Sure et St Georges de Commiers. Un dossier complet a été adressé au correspondant de ces 16 clubs.

D4 : Matchs reprogrammés

Poule E, Seyssinet 5 / Beaucroissant reporté au 04/04

Poule D, Seyssinet 4 / Voreppe 3 reporté au 04/04

4 Montagnes / Pont de Claix 3 de la journée 3 est programmé au 04/04

4 Montagnes / Seyssinet 4 est au reprogrammé au 18/04/

Poule Cr U13 District : St Martin Hères / MOS 3R programmé au 04/04

Responsable : DANIEL GUILLARD, TPH 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Clubs avec des forfaits

Poule A :

Oisans : forfait journée 2

Sud Isère 2 : forfait journée 3
Ent ASNDL Pierre Chatel 2 : forfait journée 2

Poule C :
GVHD 3 forfait général
Ent Cheyssieu La Sanne 2 forfait général

Responsable : BUOSI. BERNARD, TPH 06.74.25.85.94.

U15 A 11

Reprogrammation de matchs en retard :

D2 poule A J1 : Sassenage / Pont de Claix à jouer le 18 /04.

D2 poule A J 7 : Sassenage / Sr Martin D'Hères 3 à jouer le 21/03.

D2, poule C J1 : Faramans/ GP Pays Voiron-Crossey à jouer le 21/03.

J2 : LCA Foot 38 / St André le Gaz à jouer le 04/04.

D2, poule E J1 : CS 4 Routes / Vallée du Guiers à jouer le 21/03.

D3 poule B J3 : St Hilaire du Touvet / Jarrie Champ à jouer le 21/03.

D3, poule D J2 : LCA Foot 38 2 / Côte St André 2 à jouer le 04/04.

D3, poule F J2 : Ent Foot Etangs / Villefontaine O.2025 2 à jouer le 04/04.

D4 poule B : J7 : Sassenage 2 / Pont de Claix 2 à jouer le 21/03.

D4, poule E J1 : Ent Liers- Bonnevaux /Sure 2 à jouer le 21/03.

J2 : Chatte / Ent Liers- Bonnevaux à jouer le 04/04.

J2 : Ro-Claix / Framans 2 à jouer le 04/04.

D4, poule F J2 : Ent Unifoot-Artas Charantonay 2 / Villefontaine O.2025 3 au 21/03.

D4, poule G J2 : Meyrié / Creys Morestel 2 au 04/04.

Responsable : BUOSI BERNARD, TPH 06.74.25.85.94.

U 17

Reprogrammation de matchs en retard :

D1 :

J12 : GVHD / SAINT MARCELLIN est reporté au 4 avril 2026.

D2 :

Poule B : J1 CHIRENS / SASSENAGE reporté au 4 avril 2026.

Poule C : J2 SAINT MARCELLIN 2 / NIVOLAS est reporté au 21 mars 2026.

D3 : Poule C :

J5 : QUATRE MONTAGNES/ SEYSSINS 3 du 14 mars est reporté au samedi 21 mars 2026.

D3 Poule E

J2 : SURE / ENT RO-CLAIX CHATTE reporté au 4 avril 2026.

D3 Poule F

J2 : ENT LIERS ECBF EFDE 2 / VIRIEU-VALONDRAS FC est reporté au 21 mars 2026.

FARAMANS 2 / LCA FOOT 38 est reporté au 21 mars 2026.

Responsable : Dan MARCHAL TPH : 06/24/79/26/38.

U19

U19 D2, poule Haute B : La rencontre Sassenage/ Fontaine est avancée au 4 Avril à 16H00.

Responsable : Gérard BOUAT Tel : 06.08.33.54.49

SENIORS

MATCHS EN RETARD SENIORS					
N JOUE			A JOUER	N JOUE	A JOUER
D5 POULE B			D5 POULE B		
07-déc	QUATRE MONTAGNES / ST ANTOINE 2	22-mars	01-févr	QUATRE MONTAGNES / POLIENAS	05-avr
D5 POULE F			01-févr	ST ANTOINE 2 / RC HILAIROIS	22-mars
D1			D5 POULE C		
01-févr	LAUZES / USVO GRENOBLE	05-avr	08-févr	MIRIBEL 2 / CHIRENS 3	22-mars
D2 POULE B			D5 POULE D		
01-févr	THODURE US / DEUX ROCHERS	05-avr	08-févr	LAUZES 3 / DOLOMIEU 3	05-avr
D3 POULE A			D5 POULE E		
01-févr	SUD ISERE / GIERES 2	05-avr	01-févr	BIZONNES 2 / FORMAFOOT 3	22-mars
D3 POULE B			D5 POULE F		
01-févr	CHATTE / ST GEORGES DE COMMIIERS	22-mars	01-févr	BIZONNES / ST ANDRE LE GAZ 3	22-mars
D3 POULE C			01-févr	CS 4 ROUTES 2 / LA BATIE DIVISIN 2	22-mars
01-févr	FARAMANS / TOUR ST CLAIR 3	22-mars	D5 POULE G		
01-févr	LAUZES 2 / LCA FOOT 38	05-avr	08-févr	ENT F ETANGS 2 / ARTAS CHARANTONAY 3	22-mars
D3 POULE D					
01-févr	UNIFOOT / MOS 3R 4	22-mars			
D4 POULE B					
01-févr	SUD ISERE 2 / ST CASSIEN 2	05-avr			
01-févr	ST ANTOINE / VINAY	05-avr			
D4 POULE C					
01-févr	LIERS / BATIE MONTGASCON	22-mars			
01-févr	CROSSEY / CORBELIN 2	05-avr			
08-févr	MIRIBEL / FARAMANS 2	22-mars			
D4 POULE D					
01-févr	EYZIN ST SORLIN / CREYS-MORESTEL 3	Sans Date			
01-févr	UNIFOOT 2 / RUY-MONTCEAU 2	22-mars			
08-févr	EYZIN ST SORLIN / RUY-MONTCEAU 2	05-avr			
15-mars	RUY-MONTCEAU 2 / VALLEE DU GUIERS 2	19-avr			

Responsable : **Michel VACHETTA** : 0625253132.

VETERANS

Pour tout problème de FMI contacter Marc Mallet pour autorisation feuille de match papier.

Responsable : **GILBERT REPELLIN** : 07/86/40/95/23.

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie BRAULT